

fausses excuses. En bref, de 1963 à 1967 inclusivement, le chômage a été nettement moins élevé, malgré un accroissement plus considérable de la main-d'œuvre et des taux de participation.

En fait, si l'on prend ces quinze dernières années, il faut remonter jusqu'à la période de 1958 à 1962, où nous avons un gouvernement conservateur, qui menait une politique semblable à celle pratiquée par le gouvernement actuel, pour trouver un taux de chômage comparable à celui que nous connaissons présentement. Ce critère suffirait, à lui seul, à montrer à quel point ces deux partis se ressemblent. Si les libéraux peuvent se consoler en songeant qu'un gouvernement conservateur n'a pas fait mieux, grand bien leur fasse! Et si les conservateurs croient qu'ils peuvent persuader les Canadiens qu'ils peuvent faire mieux maintenant que lorsqu'ils étaient au pouvoir, je dis au chef de l'opposition (M. Stanfield) et à ses collègues qu'ils sous-estiment l'intelligence de l'électorat canadien.

Mais le premier ministre ne s'est pas contenté de ces excuses. Ignominieusement, il a pris le parti de faire insulte à l'intelligence des chômeurs et des Canadiens en général en déclarant qu'il y a beaucoup d'emplois vacants que les chômeurs pourraient obtenir si seulement ils étaient prêts à accepter des salaires moindres et à s'éloigner un tant soit peu de leur domicile. Je me suis souvent demandé sérieusement à quoi rimait cette déclaration.

Personne ne l'ignore, même pendant la dépression des années trente, il y avait des emplois vacants. Tout le monde sait aussi que malheureusement un petit nombre de nos concitoyens se dérobaient au devoir de pourvoir à leurs besoins. Mais le propre ministre de la Santé nationale et du Bien-être social du premier ministre (M. Munro) a souligné, à plus d'une occasion à la suite d'enquêtes, que ce nombre est faible et représente une proportion infime de ceux qui touchent des prestations d'assistance sociale ou d'assurance-chômage, ou des deux. Quel était donc le dessein du premier ministre en formulant cette affirmation au sujet des emplois vacants et en la répétant deux ou trois fois, si ce n'était de camoufler aux Canadiens la gravité de la crise de chômage et d'inciter à une réaction mesquine contre le traitement humanitaire des nécessiteux?

Sudbury a été l'une des localités auxquelles le premier ministre a fait allusion en l'occurrence. Or, au moment même où il parlait, l'Inco mettait des employés à pied. Depuis lors, d'autres renvois ont été annoncés, de telle sorte que la région tout entière est inquiète pour l'avenir. Le premier ministre n'a blâmé, à ma connaissance, ni l'Inco ni les autres sociétés, dont plusieurs sont d'appartenance étrangère, qui ont fait fi de leur devoir envers leurs employés et de leurs obligations envers la population à laquelle ils doivent les bénéfices considérables accumulés au fil des ans. Assurément non, les sociétés sont trop puissantes. Il s'en prend plutôt aux chômeurs, aux faibles et aux gens sans défense et c'est honteux, je pense. De toute façon, le premier ministre savait ou aurait dû savoir que ses déclarations étaient sans fondement. D'après le sondage effectué par un ministère de son gouvernement, on comptait au Canada, durant l'année 1971, de 10 à 26 chômeurs pour chaque emploi vacant, qu'il s'agisse d'un emploi temporaire, saisonnier ou permanent. Une attitude comme celle-là, je l'ai déjà dit et je le répète avec tristesse, mais je crois qu'il faut le redire, ne pouvait être que celle d'un homme pour qui les difficultés devant l'échéance d'un loyer sont inconnues.

Voyez le ministère de l'Expansion économique régionale, monsieur l'Orateur, et dites-moi s'il y a eu compétence de ce côté. Le premier ministre s'est vanté de ce que

ce ministère ait dépensé plus de 900 millions de dollars. Voilà justement un signe d'incompétence. Un des quelques projets entrepris précisément par le premier ministre, en 1968, a dégénéré en fiasco. Tous les organismes de la région atlantique et tous les spécialistes des inégalités régionales, qui sont capables de juger de façon objective, ont critiqué l'absence de programmes, le manque d'initiative dans le travail du ministère de l'Expansion économique régionale, malgré les bonnes intentions du ministre titulaire.

La Gaspésie, dans la province même du ministre, en est un excellent exemple, avec un chiffre de dépenses de 250 millions de dollars, dont la plus grande partie est allée à des préposés à la recherche tandis que la population elle-même n'a à peu près rien reçu. L'intention était bonne; l'application a été un parfait exemple d'incompétence. Des millions de dollars de deniers publics ont été offerts, mais les bénéficiaires ont été surtout les grandes sociétés étrangères. Et avec quel résultat? A peine une ride à la surface des objectifs envisagés: suppression de la pauvreté et des disparités dans les régions désavantagées du Canada.

Songez à Bathurst, au Nouveau-Brunswick, où le ministre, le chef de l'opposition et moi-même avons assisté à une houleuse journée de réflexion il y a quelques semaines. Les congédiements et les fermetures hantent le présent et l'avenir de cette région désavantagée du Canada. Prenez Corner Brook, à Terre-Neuve, où les congédiements effectués par une grande société de pâtes et papiers entraînent des niveaux de chômage qui confinent au désastre. Prenez Témiscamingue, au Québec, où la CIP s'apprête à fermer une usine qui emploie 875 Canadiens. Et ensuite, rappelez-vous les millions de dollars accordés à Parson et Whitmore pour construire en Saskatchewan des papeteries concurrentielles, et la somme de 13.7 millions de dollars offerte à une filiale de l'ITT pour construire au Québec une nouvelle usine.

Monsieur l'Orateur, vous allez vous lever pour me dire que mon temps de parole est écoulé. En toute déférence, pourrais-je solliciter quelques minutes de plus pour terminer mes remarques?

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** La Chambre accorde-t-elle du temps de parole au député pour qu'il termine ses remarques?

**Des voix:** D'accord.

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, évidemment, on n'a pas fait en cela preuve de compétence. C'est l'absence de planification, c'est le chaos. Je ne dis pas qu'on n'a rien accompli. On a créé certains nouveaux emplois, et je m'en réjouis. Mais le programme, dans l'ensemble, n'a pas même fait démarrer l'expansion régionale. Et il échouera encore, comme tous les programmes semblables du passé, parce qu'il s'en remet aux sociétés axées sur la rentabilité pour édifier des collectivités. La participation directe du public, soit seule, soit de concert avec l'entreprise privée ainsi que les projets globaux d'expansion, sont essentiels dans la lutte contre les disparités régionales. Cette planification a brillé par son absence si bien qu'il ne s'agit plus d'un programme de développement régional, mais d'un programme d'assistance avantageant les sociétés riches et puissantes. C'est peut-être, pour le fort, une preuve de compétence mais pour le faible, ce n'est que gabegie et frustration.

• (1540)

Je me proposais d'offrir d'autres exemples d'incompétence, mais je passerai outre à deux ou trois d'entre eux